



VALERIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

Jambes, le 18 avril 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Classement du complexe du Casino à Spa

La Ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, vient de classer comme monument le complexe du Casino de Spa. Une zone de protection est également établie autour de l'établissement permettant de préserver les vues et l'intégrité du complexe.

La Ministre du Patrimoine clôture ainsi la procédure lancée en décembre 2022.

Le Casino actuel, construit dans un style néo-classique de 1906 à 1929, a une structure complexe, significative de l'architecture publique du premier tiers du 20^e siècle. Il contribue, de façon significative, à la reconnaissance de la Ville de Spa comme grande ville d'eaux d'Europe par l'UNESCO, au côté de 10 autres villes de 6 autres pays).

« Le Casino de Spa devient le premier casino encore en activité classé en Wallonie. Ce classement est un des nombreux exemples de notre ambition de mieux protéger le patrimoine du XX^{ème} siècle. Depuis 2020, 6 édifices du XX^{ème} siècle ont été classés en Wallonie et deux bénéficient d'une protection supplémentaire. Une nouvelle dynamique est lancée » précise la Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue.

Les éléments suivants sont classés :

- les façades, toitures et structures portantes de tous les bâtiments composant le complexe du Casino dans sa totalité, c'est-à-dire les salles de jeux, les salons, le théâtre et la salle des fêtes (escalier extérieur et salle de l'actuelle bibliothèque compris) ;
- pour l'intérieur, la totalité des salles suivantes (décors intérieurs, parquets et planchers, sol en mosaïque, ferronneries, menuiseries et quincailleries) : les salles de jeux, la salle « Berchmans », la cage d'escalier et palier y menant, le Salon Rose, le Salon Bleu, le théâtre (scène non comprise) et la salle des fêtes (scène non comprise) et la cage d'escalier et le palier distribuant ces espaces.



Guy Focant©AWaP

©Guy Focant/AWaP